



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

durée du travail

Question écrite n° 63070

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la durée du travail des Français. Durant les trois dernières années, la durée effective annuelle du travail des Français a encore baissé de 18 heures, reléguant la France au 2ème rang des pays où l'on travaille le moins en Europe avec 1661 heures de travail par an. L'Allemagne travaille quant à elle 1847 heures, soit cinq semaines de plus. Le champion du travail en Europe est la Roumanie avec 2099 heures par an, alors que les travailleurs indépendants français ne travaillent que 2372 heures par an. Cet écart représente un gouffre de 711 heures, ce qui représente 43 % de travail supplémentaire. Selon l'étude COE-REXECODE, « la baisse du temps de travail a joué un rôle important dans le décrochage économique du pays même si la dérive des salaires a pesé aussi ». En effet, la diminution du temps de travail place la France en infériorité face à ses concurrents européens, alors que sa productivité et sa compétitivité s'effondrent. Il lui demande s'il compte tenir compte des réalités européennes et redonner au pays la possibilité de se redresser économiquement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63070

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6829